

1. Identification du puits		
Nom du puits	Seaway Almega No 3, Saint-Maurice	
Numéro du puits	B153	
MRC	Les Chenaux	
Municipalité	Saint-Maurice	

2. Informations générales sur l'inspection		
Inspecteur	David Fortin	
Inspecteur		
Accompagné de		
Système géodésique	NAD 83	
Format des coordonnées	Degré décimaux	
Type inspection	Complète	
Date	2019-11-27	
Vérification sécurité	Effectuée	
Heure de début et fin	12h00 à 13h00	
Conditions météorologiques	Nuageux	
Température ambiante (°C)	0	

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique				
GMI Gasurveyor 500 Détecteur de gaz				
Détecteur 4 gaz				

4. Personne(s	) rencontrée(s)			
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel
1				
2				
3				
4				
		Témoignages		
1				
2				
3				
4				



5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Champs agricole

7. Indices en surface d'anciens forages				
Туре	Mode de récupération suggéré			
Commentaires				

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique					
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires	
GDH	46,4387778	-72,5543333			
SIGPEG	46,4388724	-72,5533014			
SIGPEG	46,4390269	-72,552958			

9. Localisation du puits					
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal			
Tubage déterré	46,443000,-72,5592326	Très fort			
Commentaires					



10. Caractéristiques du puits					
Élément à vérifier	Description		Commentaire	s	
Tête de puits	Absente				
Évent de surface	Absent				
Profondeur des tubages (cm)	33				
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)	Non applicable				
Diamètre du tubage extérieur (cm)	7 pouces ou 18 cm				
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Non				
Présence de ciment obturant le tubage	Non				
Test de l'eau savonneuse	Absence de bulles				
Panneau d'identification	Oui non-conforme	Placé en bordu	ıre du champs à l'ouest		
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Non				
11. Émanation et migration					
	Point de mesure		%LIE	%GAZ	
Au tubage ou à l'évent			0		
#1 À l'intérieur de 50 centin			0		
#2 À l'intérieur de 50 centin	nètres		0		
#1 À 4 mètres			0		
#2 À 4 mètres			0		
#3 À 4 mètres			0		
#4 À 4 mètres			0		
	E à l'intérieur de 50 cm ou à n maximum de 75 m et à tou				
		•			
		Commentaires			



### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
Commentaires					
	Commentaires				

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Oui			
Risque pour l'environnement	Non			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Non-Problématique			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	5 ans			
Autre				
Conclusion				

Le puits est localisé, car le haut du tubage a été déterré. Aucune migration ni émanation de gaz au tubage n'ont été détectées. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Nonproblématique.



# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Signatures Signature rapport d'inspection ( 1 à 13 )				
David Fortin		 53-54	2020-03-03	
Inspecteur			2020 00 00	
Inspecteur				
Signature de la vérification				
Vérifié par		Signature	Date	
Arnaud Montreuil-Drolet		53-54	2020-03-03	
Coordonnateur aux opérations			2020-03-03	

# Photos de l'inspection

Photo 1	
Haut du tubage	



Photo 2	
Vue générale du site.	
	White the same of

Photo 3	